

Innovation

Et la Suisse créa le techniscéniste

Nouvelles professions, formations ou passerelles: les acteurs de la formation professionnelle ont plus d'une corde à leur arc pour compenser un manque de personnel adéquat sur le marché du travail. Exemples.

Par Peter Knutti

— Comment de nouvelles formations sont-elles conçues? Cet article l'expose à l'aide de trois cas actuels. Une constante: l'impulsion initiale provient toujours du manque de personnel adéquat.

Le premier cas montre comment naît une nouvelle profession. Le profil est développé par les employeurs, réunis dans le cadre d'une organisation du monde du travail (Ortra), sur la base des besoins concrets. Le métier prévu en Suisse est celui de «techniscéniste». Jusqu'alors, ces spécialistes devaient être recrutés à l'étranger ou se former sur le tas.

Le deuxième exemple est celui d'une branche qui réagit à une pénurie prévisible de personnel. Grâce à la nouvelle formation initiale avec attestation fédérale, il est maintenant possible de former davantage de personnel dans le domaine de la santé et de développer l'offre par des formations à bas seuil d'accès.

Enfin, les secteurs du bâtiment et de l'énergie ont choisi une autre voie. Grâce à la collaboration de tous les partenaires du domaine de l'énergie, du marché du travail et de la formation professionnelle, un programme de recyclage et de formation complémentaire a été mis sur pied à l'intention des collaborateurs en place et des chômeurs.

Naissance d'une profession

En Suisse, il manque une formation initiale dans le domaine des techniques de spectacle et de manifestation événementielle. Les organisateurs et producteurs issus des secteurs les plus divers se sont donc regroupés dans une Ortra et ont conçu une nouvelle formation initiale avec certificat fédéral de capacité (CFC): celle de «techniscéniste».

Cette activité exigeante et diversifiée enrichira l'offre de places d'apprentis-

sage dans le cadre d'une formation attrayante et dans une branche en plein essor. En Suisse alémanique, on estime à 50 le nombre d'entreprises formatrices pour cette filière prévue sur quatre ans. En Suisse romande, il devrait être possible de former une classe d'école professionnelle complète. Les premières formations devraient débiter en automne 2011, mais un certain nombre d'obstacles doivent encore être surmontés avant que l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) puisse édicter l'ordonnance. Dans l'ensemble, le descriptif de cette formation est encore très exigeant, notamment en ce qui concerne la sécurité.

Les futurs techniscénistes avec CFC seront responsables du déroulement technique de manifestations telles que concerts, spectacles de théâtre, festivals musicaux, productions télévisées ou vidéo, foires, congrès, défilés de mode ou démonstrations en plein air. Ils préparent ainsi des manifestations d'ampleur variable et contribuent à ce qu'elles se déroulent en toute sécurité et sans pannes.

Ces techniscénistes sont chargés de la construction et du démontage des scènes et des infrastructures qui s'y rapportent. Ils disposent des compétences techniques nécessaires pour installer et piloter les installations sonores et vidéo ainsi que l'éclairage dans les règles de l'art. Ils assistent les clients, les artistes, les techniciens spécialisés et les responsables hiérarchiques pour la bonne marche de la manifestation ou de la production. Ils connaissent en outre les directives de sécurité en vigueur et les mettent en pratique. Cette formation représente une base pour diverses formations continues:



Techniscéniste: une formation initiale créée pour répondre aux besoins du domaine du spectacle.

technicien/ne de scène, éclairagiste, opérateur/trice vidéo, accessoiriste, technicien de spectacle et d'autres encore.

Formation avec AFP

Le secteur santé et social occupe environ 488 000 personnes. Il n'est affecté que marginalement par le ralentissement de l'économie. La demande en personnel continuera de s'accroître ces prochaines années en raison de l'évolution démographique. On estime ainsi le besoin à au moins 25 000 collaborateurs supplémentaires dans la santé d'ici à 2020. Dans les hôpitaux, environ un tiers du personnel est aujourd'hui de nationalité étrangère. Afin de prévenir la pénurie annoncée, la Confédération prend une série de mesures en collaboration avec le réseau de partenaires. La principale de ces mesures est la création de formations initiales de deux ans avec attestation fédérale (AFP).

Le canton d'Argovie est le premier à lancer un projet pilote avec la formation d'«aide en soin et accompagnement AFP». Il réalise ainsi une mesure efficace visant à maîtriser le manque croissant de personnel qualifié dans le domaine, tout en permettant d'accéder, sans formation préalable importante, aux professions des soins et du social.

Ce projet pilote est issu de la collaboration entre l'Ortra Santé et travail social argovienne, l'école cantonale professionnelle spécialisée Santé et travail social de Brugg, l'OFFT et la Fondation Speranza. Grâce aux deux centres de compétences – l'école cantonale de Brugg et l'École professionnelle supérieure Santé et travail social d'Aarau – la branche est en mesure de former elle-même le personnel spécialisé nécessaire, tant au niveau secondaire II qu'au niveau tertiaire B. Les expériences issues du projet pilote argovien seront valorisées en vue de l'introduction de la formation initiale de deux ans à l'échelle suisse. D'autres cantons prévoient des projets pilotes dès 2011: Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Berne, Lucerne, Jura, Neuchâtel et Schaffhouse.

Trois autres mesures doivent aider à combattre, au niveau suisse, le manque de personnel soignant: une campagne d'information à l'intention des jeunes, l'engagement par les institutions de promoteurs de places d'apprentissage, le développement de l'offre passerelle pour les personnes issues d'autres professions.

Formation continue et qualification complémentaire

Dans le cadre de son 3e programme de stabilisation, la Confédération a mis à disposition 15 millions de francs pour des mesures de formation continue et complémentaire afin d'obtenir davantage de personnel spécialisé dans le secteur du bâtiment. Cette action, limitée à 2010 et 2011, renforce les activités actuelles de la Confédération et des cantons en matière de formation initiale et continue telles qu'elles sont décrites dans le programme «energiewissen.ch».

Un personnel qualifié est indispensable face aux défis actuels.

Cette initiative a été prise en raison de la grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs des installations, de l'aménagement technique et de la construction (toitures et parois). Le besoin en personnel qualifié a notamment augmenté en raison de la mise en œuvre du programme national d'assainissement des bâtiments. La branche de l'enveloppe des bâtiments a compris qu'elle devait accroître ses ressources en personnel qualifié pour répondre aux défis actuels et saisir les chances qui s'offrent.

Les partenaires du projet sont les organisations concernées au niveau national, l'Office fédéral de l'énergie, l'OFFT, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) ainsi que les offices cantonaux de l'emploi et de la formation professionnelle. Le programme de stabilisation permet à plusieurs offices de créer en commun des

programmes pilotes de formation fondés sur le principe des passerelles. Ultérieurement, les expériences réalisées peuvent servir d'appui pour les projets dans d'autres branches. L'idée de départ est le recyclage des personnes qui ne trouvent plus de travail ou n'ont que des perspectives d'emploi défavorables dans leur champ d'activités originel. Les publics visés sont autant les artisans que les titulaires d'un diplôme d'une haute école.

Le programme de recyclage le plus avancé est «Passerelle e+» de Polybat, l'association des professions de l'enveloppe d'édifices. Il s'adresse:

- aux personnes sans titre professionnel mais au bénéfice de plusieurs années d'expérience dans la construction. Les entreprises de l'enveloppe d'édifices peuvent donner une formation complémentaire aux collaborateurs de longue durée sans certificat de capacité;
- aux personnes au chômage qui ont appris un métier manuel ou artisanal et souhaitent s'engager sur le marché de la rénovation des bâtiments. Les offices cantonaux de l'emploi, en accord avec le Seco, se chargent des coûts du cours initial de six mois et poursuivent le versement des indemnités journalières pendant cette période. Puis les personnes en formation se désinscrivent de l'assurance chômage et suivent la troisième année d'apprentissage. Six personnes en recherche d'emploi ont pu être recrutées pour le premier projet partiel.

Les entreprises qui forment des apprenants e+ reçoivent une contribution de 5000 francs et un soutien aux cours interentreprises. Elles peuvent ainsi offrir des places d'apprentissage attrayantes et un salaire mensuel de 3000 francs. Une première volée de 55 personnes a entamé sa formation «Passerelle e+» en avril à Uzwil (2 classes) et à Châtel-St-Denis (1 classe). La demande pour 2011 reste forte. —